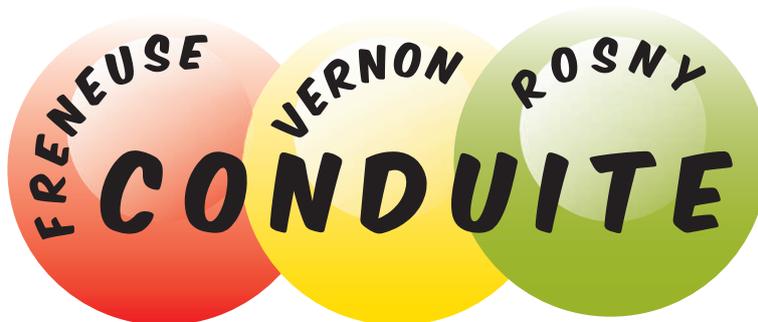


Responsable :
M. Éric TAVARES



« UN RYTHME DE FORMATION
ADAPTÉ À VOS BESOINS »

▶ INVALIDATION / ANNULATION DE PERMIS

Notre formule comprend tout le nécessaire pour s'assurer une formation initiale de qualité :

- 1 démarche administrative ANTS en vue de l'obtention du numéro NEPH
- 1 livre de code de la route
- 1 accès à la salle de code
- 1 accès au code en ligne
- 1 livret d'apprentissage numérique
- 1 heure de bilan de conduite
- 4 heures de conduite
- 1 accompagnement et encadrement à l'examen du permis de conduire

Valable 1 an

595€*

* Prévoir +30€ (Redevance Macron)
pour passage examen du Code de la Route

PAYEZ VOTRE FORMATION À VOTRE RYTHME !

- 1er versement à l'inscription de 265€
- 2ème versement à la 1ère heure de conduite de 330€

Règlements par chèques, espèces, CB, boutique en ligne ou virement

Documents à fournir dès l'inscription :

Copie recto / verso d'une pièce d'identité en cours de validité

- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois
- 1 **e-photo** au format ANTS (permis de conduire)
- 1 avis médical ou avis commission médical
- 1 notification d'annulation judiciaire du permis de conduire (ref.7)
- 1 récépissé de remise de permis invalidé pour solde de points nul (ref.44)
- 1 compte-rendu des tests psychotechniques
-

**1, rue Jean Tissier
78840 FRENEUSE**

01 30 93 46 20

— Agrément N° E1107813650 —

**15, rue de la Procession
27200 VERNON**

09 52 56 19 96

— Agrément N° E1502700042 —

**60, rue Nationale
78710 ROSNY**

09 88 48 50 61

— Agrément N° E2307800110 —

Tarifs TTC valables jusqu'au 31 décembre 2024